

Congrès de l'union confédérale des retraité·es

Intervention de Françoise Pinson

pour l'UFSE-CGT

SAINT-MALO, NOVEMBRE 2023

CHÈRES ET CHERS CAMARADES,

Le congrès de l'Union confédérale des retraité·es CGT se tient alors que se poursuivent les attaques portées à l'encontre des services publics, de la Fonction publique, de ses personnels et de ses usagers:

- Loi de programmation des finances publiques jusqu'à 2027, loi de finances 2024, loi de financement de la Sécurité sociale 2024, dans l'objectif de généraliser et d'aggraver la mise en œuvre de politiques d'austérité budgétaire. Ces lois de finances sont **adoptées avec un recours systématique à l'article 49.3**, au mépris de la démocratie parlementaire.

- **Privatisations, transferts et externalisations de missions**, au détriment des besoins fondamentaux des populations.

- **Réorganisations incessantes de l'organisation territoriale** qui, conjuguée à la dématérialisation génèrent un éloignement des usagers et même une rupture des principes d'égalité de traitement, d'accès et de continuité des services publics.

D'autres choix sont pourtant possibles et nécessaires, par la construction de lois de finances imposant **une autre appropriation des richesses**, pour reconquérir des services publics et une Fonction publique au service du progrès social, de l'intérêt général, et pour apporter des réponses aux défis du XXI^e siècle, nécessitant de rompre avec le capitalisme pour **pouvoir vivre décemment** dans le pays et sur la planète.

C'est pourquoi l'Union fédérale des syndicats de l'État et son collectif retraité·es **s'inscrivent totalement dans la démarche de reconquête des services publics proposée dans le document d'orientation** et déclarent leur entière disponibilité pour travailler dans ce sens sans délai.

Nous le sommes d'autant plus que le pouvoir exécutif via le **ministre de la Fonction publique annonce un projet de loi qui pourrait être un nouvel élément de destruction de la Fonction publique y compris dans sa dimension statutaire.**

Nous souhaitons aussi attirer l'attention du congrès sur un processus pour le moins préoccupant, que nous ne cessons de constater dans le versant État de la Fonction publique: le pouvoir exécutif et les employeurs publics se désengagent de leur responsabilité vis-à-vis des agents publics retraité·es.

Ce désengagement présente plusieurs dimensions:

1: Restreindre les droits des retraité·es à l'**action sociale** des ministères, la réserver aux actifs.

2: Restreindre les droits des retraité·es à la **protection sociale complémentaire** en santé et en prévoyance.

À l'évidence, de telles évolutions s'inscrivent dans l'objectif de la recherche constante de nouvelles économies budgétaires. La **suppression du droit des retraité·es aux Chèques vacances** dans le versant de l'État est assumée par le ministre, avec 10 millions d'euros d'économies.

Nul doute que dans un contexte caractérisé par un vieillissement de la population active du versant État de la Fonction publique, à un moment où dans de nombreux ministères nous comptabilisons plus de retraité·es que d'actifs, celles et ceux qui nous gouvernent rêvent d'un désengagement le plus conséquent possible.

Là encore, il nous semble nécessaire de **travailler de concert pour les mettre en échec et agir ensemble pour la reconquête et le développement des droits des retraité·es.**

VIVE L'UNION CONFÉDÉRALE DES RETRAITÉ·ES, VIVE LA CGT!

le pouvoir se
désengage
de ses
responsabilité
vis-à-vis des
agents publics
retraité·es